



Master Musique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Musique. 2010, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02040748

HAL Id: hceres-02040748

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040748>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 3 – Paul Valéry

Demande n° S3110060318

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Musique

Présentation de la mention

La mention « Musique » est proposée au renouvellement avec modifications ; il s'agit d'une refonte de l'ancienne maquette recherche (spécialité recherche) et de la création d'une spécialité enseignement (il existe déjà une préparation au CAPES d'éducation musicale).

L'originalité principale de cette mention réside dans la création d'un pôle de recherche en composition au sein de la spécialité recherche.

Avis condensé

- Avis global :

La mention « Musique » est cohérente dans sa configuration et s'insère bien dans l'offre globale de l'université. Elle gagne en visibilité en se séparant des arts du spectacle pour la recherche et en intégrant la préparation à l'enseignement. Les deux spécialités, recherche et enseignement, partagent un tronc commun et ouvrent en M2 à une troisième orientation : Direction artistique de projets culturels.

Ses objectifs sont clairs et les perspectives de formation en phase avec les objectifs d'insertion et de poursuite d'étude (doctorat).

La mention est également en cheville avec les réseaux culturels et scientifiques locaux, notamment le Conservatoire à rayonnement régional pour le pôle de recherche en composition.

Une analyse de l'évolution de la société et des nouveaux centres d'intérêt des étudiants conduit en outre à une volonté d'ouverture qui se traduit par un élargissement des orientations possibles : recherche, enseignement, composition, direction artistique, médiation culturelle, interdisciplinarité, projet de M2 en musicothérapie prolongeant l'actuel diplôme universitaire (D.U).

Cette volonté d'ouverture et d'adaptation ne s'accorde cependant pas avec les moyens humains et matériels actuellement à disposition.

- Points forts :

- La formation est unique dans la région et complète avec cohérence l'offre de formation artistique de l'université.
- Elle s'adosse bien aux structures de recherche de l'université et au Conservatoire à rayonnement régional pour certains enseignements.
- Elle manifeste une volonté d'adaptation à la réalité du paysage musical et à l'évolution des centres d'intérêt des étudiants.
- La présence de deux PAST favorise l'ouverture au monde professionnel.



- Points faibles :
 - La formation souffre d'un manque d'enseignants-chercheurs (seulement un PR et trois MCF dont un HDR).
 - Le manque d'équipements informatiques et l'absence de studio musical ne favorisent pas l'objectif déclaré d'adaptation à l'évolution de la société.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A
- Recommandations pour l'établissement :
 - Le renforcement de l'encadrement spécifique à la spécialité recherche est nécessaire (PR, MCF habilités), tout comme une dotation en moyens matériels appropriée aux objectifs.
 - En accord avec la volonté d'adaptation et d'ouverture, une auto-évaluation solide permettrait de faire le point sur les besoins effectifs en termes de modalités d'insertion et, partant, de définir une véritable politique de stages.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques ont été redéfinis pour prendre en compte l'évolution du paysage musical et des centres d'intérêt des étudiants : pluralité des univers musicaux, banalisation des nouvelles technologies, association de la musique avec des disciplines artistiques variées et souvent nouvelles.

Il en résulte une approche plus ouverte visant à diversifier les approches, notamment des corpus musicaux, tout en renforçant les apprentissages techniques. La création d'un pôle de recherche en composition musicale en témoigne.

La double perspective du master (recherche et enseignement) conduit de fait à une pluralité de métiers possibles à l'issue de la formation : musicologue, compositeur (au sens large), enseignant-chercheur, chercheur, professeur en collège, lycée, conservatoire et école de musique.

Cependant, sont également visés les métiers nécessitant de façon plus générale une maîtrise du discours sur la musique : promotion-diffusion, production artistique, médiation culturelle, journalisme.

L'ensemble des objectifs mise sur une demande nouvelle qui serait créée par la transformation profonde du paysage musical.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La formation est unique au niveau régional et s'inscrit dans un parcours global allant de la licence au doctorat. Elle s'appuie sur l'école doctorale « Langues, littératures, cultures et civilisations » ainsi que sur plusieurs Centres de recherche, dont le principal, le RIRRA 21 (représenter, inventer la réalité de l'aube du romantisme au XXIème siècle), s'accorde bien aux objectifs de la formation.

Le pôle composition relève d'un cursus commun avec le Conservatoire à rayonnement régional et des conventions Erasmus avec plusieurs universités concernant six étudiants en moyenne chaque année.

3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La formation comprend deux spécialités, recherche et enseignement, qui comportent un tronc commun en master 1. Quatre spécialités en M2 sont prévus, dont une en projet (Musicothérapie) et une en Direction artistique de projets culturels.



Les deux années de la spécialité recherche proposent des UE d'approfondissement de la recherche (musicologie, interdisciplinarité ou composition) ou une ouverture au monde professionnel (connaissance et droits des entreprises, stages).

La formation ne dispose que de quatre enseignants-chercheurs : 1 PR (responsable de la formation) et 3 MCF (dont 1 HDR). L'équipe pédagogique comprend également 2 PAST (en liaison avec les objectifs professionnels), 2 PRAG, 1 PRCE, 2 ATER et l'équipe de l'IUFM dans le cadre de la spécialité enseignement : 1 MCF, 1 PRAG, 1 PRCE.

L'ensemble des suivis et évaluation est assuré par l'équipe de formation, présidé par le responsable et aidé par le secrétariat de formation pour le suivi des étudiants.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les étudiants venant de l'extérieur sont plus nombreux depuis 2009. Ce sont majoritairement des étudiantes ayant un bac littéraire. Le taux de réussite est de 45 et 55% en M1 (25 inscrits), 80 et 90% en M2 (10 inscrits). 70 étudiants par an sont attendus en M1 et M2 pour les années à venir, soit des effectifs stables. Pas de statistiques sur le devenir à deux ans des diplômés. Les résultats au CAPES sont honorables compte tenu de la baisse drastique des postes offerts (6 admissibles et 4 reçus pour 23 inscrits). Le dossier est clair et bien renseigné dans l'ensemble. De même pour l'autoévaluation (laquelle est toutefois légèrement survévaluée).

Avis par spécialité

Musique et musicologie (recherche)

- Avis :

Les objectifs de la spécialité sont clairs et les perspectives de formation en phase avec les objectifs d'insertion et de poursuite d'étude (doctorat).

La spécialité est en cheville avec des réseaux scientifiques locaux (centres de recherche) et nationaux (Paris 8, Lille 3) et avec le Conservatoire à rayonnement régional pour le pôle de recherche en composition.

Une analyse de l'évolution de la société et des nouveaux centres d'intérêt des étudiants conduit à une volonté d'ouverture qui se traduit par un élargissement des orientations possibles : recherche, composition, direction artistique, médiation culturelle, interdisciplinarité.

Cette volonté d'adaptation ne s'accorde cependant pas avec les moyens humains et matériels actuellement à disposition.

- Points forts :

- La formation possède un pôle composition musicale, qui constitue un réel atout par son originalité.
- Elle manifeste une volonté d'adaptation à la réalité du paysage musical et à l'évolution des centres d'intérêt des étudiants.
- La présence de deux PAST favorise l'ouverture au monde professionnel.

- Points faibles :

- La formation souffre d'un manque d'enseignants-chercheurs (seulement un PR et trois MCF dont un HDR) eu égard à la diversité de ses ambitions. Il en résulte notamment une mutualisation importante des enseignements.
- La dimension de formation « à et par » la recherche n'apparaît pas de façon évidente dans le dossier.

- Recommandations pour l'établissement :

- Il serait judicieux de renforcer les aspects formation « à et par » la recherche en consacrant une partie de la maquette des enseignements à la pratique scientifique propre à l'objet musical.
- Le recrutement rapide d'enseignants-chercheurs spécialisés serait opportun dans cette perspective.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Enseignement Musical

Cette spécialité devra être examinée dans le cadre de la campagne 2010 des masters "métiers de l'enseignement" en fonction de la directive ministérielle du 23 décembre 2009. Cette création *ex-nihilo* sera évaluée *a posteriori* par l'AERES.